

Compte rendu du Conseil Municipal de Jujurieux Du samedi 19 janvier 2019 à 9h

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Jujurieux s'est assemblé **en session extraordinaire**, après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Anne BOLLACHE, Maire.

Présents : Anne BOLLACHE, Sébastien BOYER, Yves LOUVENAZ, Hélène FOILLARD, Jérôme BEGON, Jean-Louis RUDE, Patrick RENAUD, Odile ARBILLAT, Jean GONNAND, Brigitte CHARPIGNY, Catherine DUBREUIL., Frédéric MONGHAL, Anne-Marie BELLATON, Philippe TREFF et Nicolas ASTIER.

Absente représentée : Isabelle GEOFFRAY représentée par Hélène FOILLARD

Absentes excusées : Claire MONGHEAL et Laure MARTIN **Absent** : Jacques GROSGURIN

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 16

Date de la convocation : 17 janvier 2019

Monsieur Jean-Louis RUDE ayant obtenu la majorité des suffrages a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1. OUVERTURE DE SEANCE

Madame le Maire ouvre la séance et communique aux membres du Conseil Municipal les procurations remises par les conseillers municipaux empêchés.

2. EXAMEN DU CARACTERE URGENT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire rend compte du caractère d'urgence de la convocation afin de prendre une délibération l'autorisant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget. Le Trésor Public demande que cette délibération soit prise avant le 21 janvier 2019 pour pouvoir être effective.

➤ *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de l'urgence à convoquer le conseil municipal du samedi 19 janvier 2019 à 9h.*

3. ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT JUSQU'A L'ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS

Madame le Maire informe qu'il convient d'acquérir rapidement un camion pour le service technique (montant maximum 20 000 € au compte 21561) suite au vol subit en décembre dernier et ce avant le vote du budget.

Elle présente le tableau ci-dessous afin de pouvoir engager, liquider et mandater cette dépense d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL M14		
Affectation	Crédits ouverts en 2018 (BP+DM)	Montant autorisé avant vote BP 2019 (=1/4)
Chapitre 21	199 300 €	49 825

Elle précise que ce montant sera par la suite affecté sur l'opération 407 lors du vote du budget primitif 2019.

➤ *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2019 dans la limite des montants énoncés dans le tableau ci-dessus.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance extraordinaire est levée à 9h30.